

# DECLARATION

## QUE LES PRINCES FRERES DE SA MAJESTÉ TRES-CHRETIENNE ET LES PRINCES DE SON SANG UNIS A EUX, FONT A LA FRANCE ET A L'EUROPE ENTIERE, DE LEURS SENTIMENS ET DE LEUR INTENTION.

QUOIQU'IL ſoit très notoire, que les Puiſſances confédérées, dont les Troupes ſont raſſemblés ſur les frontieres de la France, ne font la guerre ni au Roi, ni à la Nation, mais qu'elles la font ſeulement aux factieux, qui oppriment l'un & l'autre; & quoique la Declaration donnée au nom de leurs Majeſtés L'empereur & le Roi de Pruſſe par le Duc regnant de Brunſwick, conſtate ſuffiſamment les motifs & les vues de cette formidable coalition, les Princes Freres de ſa Majeſté très-Chrétienne, les Princes de ſon ſang unis à eux, la valeureuſe Nobleſſe, qui marche à leur ſuite, & l'élite de la Nation, qui eſt venue ſe ranger ſous leurs Drapeaux, ne peuvent ſe joindre à des armées ètrangeres, qu'une declaration de guerre faite au nom de la france, attire dans leur Patrie, ſans lui rendre compte & à l'Europe de leurs motifs, ſans manifeſter leurs ſentimens, ſans faire connoitre l'intention, qui les guide.

Lorsque nous primes la réſolution de ſortir du Royaume, ce fut bien moins pour mettre nos jours en ſureté, que pour préſerver ceux du Roi, en rendant infructueuſe la ſcélérateſſe qui les ménaçoit, & pour ſolliciter en ſa faveur, des ſecours, que ſa poſition ne lui permettoitpas de reclamer lui-même.

Lorsqu'aujourd'hui nous diſpoſons à y rentrer, c'eſt avec la ſatisfaction d'avoir rempli ces deux grandes vues, & d'ètre à la veille de jouir de leur ſuccès.

Notre expatriation eſt devenue la ſauvegarde de Sa Majeſté: notre retour annonce ſa prochaine libération; & celle de ſes Peuples.

L'une, effet de la violence, en a prévenu les derniers excès:

L'autre, protégé par les plus grandes forces, fait pâlir à leur approche, la faction criminelle, à qui la Providence a inſpiré de les provoquer.

RETRACER les faits inouis, qui ont rempli l'intervalle de ces deux époques, c'est rappeller d'horribles ſouvenirs, c'eſt renouveller d'affreuſes douleurs: mais en ce moment qui fixe l'attention de l'Univers, en ce moment où l'on voit l'Europe s'agiter pour ſa tranquillité, en ce moment où ceux qui déffendent le trône, ſont declarés rebelles par ceux qui le renverſent, c'eſt pour nous un dévoir de préſenter aux Nations, & de conſigner à la poſtérité la chaîne des principaux événemens, qui juſtifient à la fois ce que nous avons fait, ce que nous faiſons, & ce qu'on fait pour nous.

Trois ans ſe ſont écoulés depuis que des eſprits audacieux conçurent le projet de ſubſtituer à l'antique édifice de notre Monarchie, la Conſtruction informe d'un Gouvernement indéfiniſſable, dont l'incohérence n'a pu produire & n'a produit en effet que la plus barbare anarchie.

Ce fut au ſein d'une Aſſemblée d'Etats-Generaux, dénaturée dès ſon principe, qu'on vit éclore ce monſtrueux ſyſtéme qui dogmatiſe la révolte, qui renverſe toutes les autorités, qui briſe tous les liens de l'ordre ſocial. En la convoquant, le Roi avoit dit a ſes peuples: *Que dois-je faire pour vous rendre plus heureux?* Et par la plus noire ingratitude, cet acte ſignalé de ſa bienfaiſance, eſt devenu la ſource de tous ſes malheurs.

Dès les premiéres ſéances, le Tiers-Etat abuſant de la prépondérance, qu'un Miniſtre perfide lui avoit fait obtenir, attaqua les deux autres Ordres: ils furent ſacrifiés; & bientôt l'Aſſemblée dominée par une démagogie licentieuſe, réfractaire à ſes mandats, parjure à ſes ſermens, & foulant aux pieds les conditions de ſon exiſtence s'erigea d'elle même en Aſſemblée conſtituante, & s'empara de toute la puiſſance législatrice, uſurpation qui à vicié dans ſon principe & frappé d'une nullité radicale tout ce quelle à fait depuis.

La poſtérité aura peine à croire les abominables excès, qui furent la ſuite de ce premier déreglement; elle ne concevra pas qu'en trois mois de tems d'horribles artifices aient pu produire un égarement tel, qu'il à fait diſparoître une Nation douce & attachée à ſes Rois, pour ne mettre à ſa place que des hordes de brigands, de Cannibales & de Régicides.

Puiſſions-nous au prix de tout notre ſang, effacer la mémoire de ces journées atroces, qui ſouilleront à jamais nos Annales, & où l'on vit l'azile des Rois violé par une populace forcenée, les jours de la Reine ménacés, les Gardes de ſa Majeſté maſſacrés ſous ſes yeux, & le crime triom-

phant trainer captif, après l'avoir rassasié d'outrages, un Monarque vertueux, qui toujours fut le Pere de ses sujets!

On devoit croire, que le cri général d'indignation, qu'excitérent les forfaits des 5 & 6 Octobre 1789, précédés de la scene scandaleuse du 14 Juillet, feroit rougir à jamais le peuple de Paris des excès frénétiques, auxquels il sétoit laissé entraîner, & préserveroit le nom Français d'une nouvelle souillure de même genre: mais les violences exercées le 18 Avril 1791, dans le Palais des Thuilleries, & les insultes faites alors à la Majesté Royale, prolongérent le cours de ces horreurs, dont la mesure fut comblée par l'arrestation de Varennes le 21 Juin suivant & par les ignominieuses circonstances qui l'accompagnerent.

La faction anti-Monarchique, irritée de voir que son Souverain eût tenté d'échapper à l'oprobre & aux tourmens de sa captivité; plus irritée encore de ce qu'il avoit saisi le premier moment de liberté, dont il eût joui depuis prés de deux ans pour protester contre tous les actes, consentement, discours & sanctions que la contrainte lui avoit arraché, osâ le faire interroger, resserrer ses liens ainsi que ceux de la Reine, & délibérer, si elle les traineroit l'un & l'autre en coupables, devant son Tribunal. Elle s'en abstint: mais par un rafinement d'attentat non moins cruel & plus utile à ses vuës, elle employa tout à la fois les menaces les plus barbares, & les illusions les plus perfides pour forcer l'infortuné Monarque de souscrire lui même à la dégradation de son Trône, & à la ruine de ses peuples.

Nul danger personnel, s'il lui eût èté présenté seul, n'eut fait fléchir son ame; il l'a prouvé récemment encore: mais on lui a montrè le poignard suspendu sur ce qu'il a de plus cher, on lui a fait voir dans son refus, le massacre de ses plus fideles serviteurs; en même temps on a fait luire à ses yeux l'espoir du repentir de ses peuples, & de l'appaisement des troubles: il a signé.

Quel en a été le fruit? Aucun retour de calme n'a versé dans son cœur le soulagement qu'on lui avoit fait espérer; & l'adoucissement momentané de sa capivité, qui n'avoit pour objet que de tromper les Nations étrangéres, a été bientôt suivi de nouvelles violences. En est-il de plus caracterisée que celle, qui l'a forcé de déclarer une guerre sans motif à son allié, à son neveu, à un Souverain, dont il ne pouvoit que désirer l'appui? S'il eut été libre, ce Roi qui s'est tant de fois sacrifié par la crainte de nuire à ses peuples, eût-il attiré sur eux ce terrible fleau, par dessus toutes les calamités, dans lesquelles ils s'étoient eux mêmes précipités?

Jamais les condéscendances n'arretèrent la fougue d'une scélératésse séditieuse, ni à Plus forte raison les manœuvres combinées d'une faction usurpa-

trice. Son audace s'alimente de la terreur qu'elle inſpire; & ne céde qu'á l'effroi, quon lui donne.

Tout ce que le Roi a ſouffert, tout ce qu'il a fait, dit, ou écrit contre ſa volonté la plus intime, n'a pas empéché que ſes barbares détempteurs, n'ayent continué à l'abreuver d'opprobres, qu'ils n'ayent livré ſon auguſte Epouſe aux outrages d'une populace ſoudoyée, qu'ils n'ayent répondu à ſes plaintes par des leçons féroces, qu'ils ne lui ayent enfin diſputé juſqu'au privilége de reveiller la pitié de ſon peuple. A chacun de leurs triomphes, ils l'ont montré enchainé à leurs déſſeins; dans les divers degrés de ſa continuelle détention, ils ont emprunté ſon organe pour perſuader à l'Europe sa prétendue liberté; & quoique cette cruelle dériſion n'ait pu en impoſer á perſonne, ils y perſiſtent impudemment, & le forcent encore de ſe dire libre, pendant qu'il diſpoſent de ſon Conſeil, Empriſonnent & font maſſacrer ſes miniſtres; pendant qu'ils licencient ſa garde & en arrêtent le Capitaine fidele; pendant qu'ils ſouffrent, que ſa Majeſté elle même ſoit dénoncée, menacée, inſultée publiquement & que la plus vile canaille, briſant les portes du Palais, vienne la pique à la main, comme elle a fait le 20 Juin dernier, lui ſignifier éffrontément ſes volontés & ſouiller ſa téte ſacrée des honteux ſimboles de la revolte; L'impunité d'une telle horreur fait frémir. Loin de pourſuivre les coupables, la faction les multiplie & fait venir de toute part dans la capitale les ſcélérats les plus déterminés, comme, ſi à la face de l'Europe armée contre tant de forfaits, elle vouloit annoncer, qu'à la derniere heure de la révolution, ſon attrocité ſurpaſſeroit encore les horribles excès, qui ſembloient l'avoir conſommée.

Ce tableau des attentats commis contre la perſonne du Roi déchire trop douloureuſement notre ame, pour nous y arrèter d'avantage. Il nous reſte à expoſer rapidement les autres attentats, qui ont violé toutes les Lois du Royaume & renverſé l'ordre public de fond en comble.

La force & la dignité du Trône étant anéeanties, tous les pouvoirs ont été cumulés dans les mains d'une majorité factieuſe gouvernée par des Clubs incendiaires & qui ſoutenue au dedans par des auditeurs mercenaires, au dehors par des attroupements ſéditieux, a exercé ſans pudeur, l'arbitraire & le deſpotiſme contre leſquels elle ne ceſſoit de déclamer.

On l'a vue proſcrivant indiſtinctement les abus & les droits, confondant les bouleverſemens avec les réformes, ſubſtituant une licenſe effrénée à la ſage liberté qu'un Monarque bienfaiſant avoit offerte à ſes peuples, ne s'occuper qu'a détruire, ne s'entourer que de ruines, ſapper toutes les propriétés, attaquer tous les états & particuliérement celui qui eſt le ſoutien du Trône, ſupprimer les diſtinctions inſéparables du Gouvernement monarchique & con-

consacrées par une possession éternelle, depouiller la Couronne des prérogatives, que la Nation entiere par le vœu unanime des cahiers, avoit ordonné de respecter, & rabaisser la Puissance Royale au dessous même d'une vaine répresentation.

On l'a vue anéantir l'Administration de la justice, en livrant les fortunes, les droits & les personnes à l'incapacité de Juges subalternes, amovibles, soustraits à la surveillance du Chef supréme de l'Etat, & dépendans des caprices du peuple maître de leur choix & de leur destinée.

On la vue envahir les biens du Clergé au moment, ou il offroit aux finances de l'Etat des sacrifices capables de les relever; changer & confondre les limites des Jurisdictions ecclésiastiques, exiger des Pasteurs un serment interdit par leur conscience & leur presenter l'alternative de l'apostasie, ou de la destitution.

Le Clergé de France étant demeuré inébranlable dans ses devoirs, à l'exception d'un très petit nombre de renegats, qui se sont rendus justice en se separant d'un corps digne de la vénération publique, on a vu l'assemblée non seulement ôser declarer les Sieges Episcopaux vacans, interdire les fonctions apostoliques à ceux qui les tenoient de mission divine, & les remplacer par de faux titulaires dépourvus d'institution canonique: mais encore joindre à la violation de toutes les regles, toutes les horreurs de la persecution, livrer les Ministres de la Religion aux fureurs d'une populace effrenée; les jetter dans les fers, les bannir, & porter contr'eux des decrets dictés par le fanatisme le plus inhumain.

C'est à la religion même qu'on en veut, en attaquant aussi cruellement ses ministres. Les ennemis de toute autorité savent, que la religion est le plus sur garant de l'obéissance des peuples; ils savent qu'il n'y a point de religion sans culte, point de culte sans ministres, point de ministres sans institution reguliere & point de respect pour les ministres institués si leur subsistance est incertaine & précaire. C'est donc par une suite de leur sistême d'indépendance absoluë qu'uils veulent détruire la religion, en détruisant tout à la fois, son culte, ses ministres, les regles de leur institution, & le respect dû à leur Etat.

Leurs sophistes professant publiquement l'atheisme & l'immoralité travaillent sans relache a enlever au peuple la consolation & le frein des idées religieuses; les encouragements, les récompenses même sont decernées solemnellement au scandale, & à l'impiété; les temples prophanés & fermés aux Catholiques, les Prêtres poursuivis aux pieds des autels, des Pasteurs octogenaires immolés sans pitié; des outrages qui font frémir la pudeur, multipliés, tolerés, autorisés jusque dans les plus saints aziles, les plaintes

provoquant de nouvelles violences; & les adminiſtrateurs temoins inſenſibles ou complices de toutes ces horreurs; voila ce qu'a produit avec la revolution, la funeſte alliance de l'eſprit de révolte & du fanatiſme philoſophique.

Que d'exécrables moyens ont été emploiés depuis trois ans pour former, ſoutenir & propager cette funeſte conſpiration contre toutes les Lois divines & humaines. Ses auteurs ont commencé leur regne par la corruption, par l'artifice, par l'hypocriſie de la popularité; ils l'ont maintenu par le fer & par le feu. Leurs poignards & leurs torches incendiaires ont menacé, quiconque oſoit s'avouer attaché aux autorités légitimes. Tout ce que la calomnie a de poiſons, l'inquiſition de recherches odieuſes, la tirannie de moyens oppreſſifs, la ſéduction d'empire ſur la crédulité, la terreur d'efficacité ſur la foibleſſe, les novateurs factieux l'ont employé à la conquète & aux progrés de leurs uſurpations.

C'eſt avec de telles armes, qu'ils ont oſé déclarer la guerre à tous les Empires, annoncer ouvertement le deſſein d'étendre par tout leur ſéditieuſe doctrine, & léffectuer par l'envoi de leurs emiſſaires agitateurs des peuples, prédicateurs du régicide & proneurs des inſurrections qu'ils n'ont pas rougi d'appeller *le plus ſaint des devoirs.*

Le remede à une frénesie outrée ſembleroit devoir ſe trouver dans ſes excès mêmes, dans l'indignation qu'elle excite, dans le mépris qui lui eſt dû.

Mais ſes progrès ont averti les Souverains qu'il étoit tems de réunir leurs forces, pour détruire la contagion dans ſon foyer, ramener par la force ceux qui n'entendent plus la voix de la raiſon, & frapper d'une terreur ſalutaire, ceux qu'un délire inconcevable rend inſenſibles aux calamités, qu'ils éprouvent.

Qui pourroit n'être pas touché de voir ce beau Royaume nagueres ſi floriſſant, & à qui la nature a prodigué tant de moyens de l'étre; ce Royaume ſi riche en population, ſi fertile en productions, & qu'on a vu ſi abondant en numéraire, ſi opulent par les reſſources de ſon Commerce, par l'induſtrie de ſes habitans, par les avantages de ſes Colonies; ce Royaume pourvu de tant d'etabliſſemens utiles, & dont l'heureux ſéjour étoit généralement recherché, ne préſenter aujourd'hui que l'aſpect d'une terre barbare, livrée au brigandage, couverte de ruines enſanglantées, & abandonnée par ſes principaux habitans; qu'un Empire déſorganiſé, déchiré par des diſſentions inteſtines, dépouillé de toutes ſes richeſſes, menacé de tous les genres de diſette, énervé par trois ans de deſordre, & prêt à ſe diſſoudre par l'anarchie; qu'une Nation ſans mœurs, ſans Police, ſans Gouvernement, auſſi méconoiſſable dans ſon caractere moral, que dans ſon état politique, & n'ayant plus ni circulation d'argent, ni revenu public, ni crédit, ni Commerce, ni armée, ni Juſtice, ni aucuns reſſorts de la force publique. Le crime a tout moiſſonné.

Comment L'impreſſion douloureuſe de tant de maux, n'auroit elle pas changé l'opinion? celle même du peuple. Eſt-il perſonne qui puiſſe encore s'aveugler ſur les déſastreux effets de la révolution, perſonne qui ne s'en reſſente, perſonne qui n'en ſouffre plus ou moins?

Le Cultivateur qu'on avoit enivré de l'eſpoir trompeur de ne plus payer d'impôts, ſe voit accablé par des contributions, double ce qu'il payoit auparavant;

L'Artiſan, gémit de la langueur des travaux, & du renchériſſement des denrées;

Le Marchand eſt ruiné par l'éloignement des plus grands conſommateurs; le Commerçant des Villes maritimes, par la dévaſtation de nos plus précieuſes Colonies, l'un & l'autre par le fleau du papier-monnoie & par le diſcrédit général.

Le propriétaire quelconque, ſacrifié à la multitude ſans propriétés, & ſpolié impunément par des rapines autoriſées, eſt ſans ceſſe expoſé aux fureurs de ce ramas de brigands, dont les factieux ont fait leurs inſtrumens, leurs alliés, leurs protecteurs.

Le Capitaliſte, quoique moins à plaindre que les autres, participe pareillement au malheur public; il tremble pour ſes fonds, & cette banqueroute dont les auteurs de nos maux ont ſi perfidement & ſi calomnieuſement imputé le deſſein au Roi & au Gouvernement; cette banqueroute, qui, dans un Royaume tel que la France, ne peut jamais être une néceſſité, & qu'une adminiſtration Eclairée regardera toujours comme une fauſſe reſſource, qui en ruineroit une très réelle & feroit une playe cruelle à l'Etat, il la voit s'opérer depuis la révolution, par la ſuſpenſion des paiemens exigibles, par l'infraction d'une foule d'engagemens publics, par les retenues & les formalités, auxquelles l'acquittement des rentes eſt aſſujetti, par la réduction de moitié, que l'aviliſſement des aſſignats fait ſouffrir aux étrangers, enfin par l'impoſſibilité de ſatisfaire aux engagemens, auſſi longtemps que la France ſera ſans Gouvernement, & que l'impôt ſera demandé à des contribuables armés, au nom d'une Adminiſtration mépriſée.

Ainſi une calamité générale s'eſt étendue depuis trois ans, en France, ſur tous les états; ainſi ont diſparu les ſources de ſa puiſſance & de ſa proſpérité; ainſi ont péri & ſa force militaire & ſa conſidération politique; ainſi ſe ſont évanouis les 80 millions dont Saint-Domingue avantageoit annuellement la balance de ſon Commerce, les reſſources que ſes ports en tiroient, les débouchés que ce ſuperbe établiſſement donnoit à ſes denrées, à ſes fabrications, l'aliment

qu'il procuroit à sa navigation, enfin la fortune de plus de vingt-mille familles, & l'occupation de plusieurs millions d'hommes.

Acheter la liberté au prix, de tant de pertes, de tant de malheurs, publics & particuliers, ce seroit sans doute la payer bien chérement: mais qu'elle liberté...! peut-il donc y en avoir sans autorité protectrice? & ce peuple à qui l'on exalte avec emphase sa liberté & même sa Souveraineté, fut-il en aucun temps moins libre, moins maître de ses actions? les individus furent-ils jamais moins surs de conserver leur fortune, leur vie, leur honneur? Vit-on, sous les Néron même, autant de délations, autant de recherches inquisitoriales, autant d'entraves oppressives, autant de violations d'azile, autant de massacres de Citoyens? trente mille assasinats, qui ont signalé le regne de tyrans démagogues, sont ils donc les caracteres du Règne de la liberté?

Oh! Français trop crédules, oh! Patrie trop malheureuse! Quand nous voulons abolir le principe des fléaux, qui vous accablent; quand nous marchons contre la faction criminelle, qui les a produits; quand nous unissons nos armes aux forces des Puissances, dont nous avons imploré le secours contre vos tiraniques oppresseurs, pouvez-vous nous regarder comme vos ennemis? Non, non, ne voyez en nous que des compatriotes, qui veulent être vos libérateurs. Les deux Souverains avec l'appui desquels nous avançons vers vous, ont déclaré par l'organe du héros, Généralissime de leurs Armées, *Qu'ils ne se proposent d'autre but que le bonheur de la France, sans prétendre s'enrichir à ses dépens par des conquêtes; qu'ils n'entendent point s'immiscer dans le Gouvernement intérieur du Royaume; mais qu'ils veulent uniquement délivrer le Roi, la Reine & la Famille Royale de leur captivité & procurer à sa Majesté trés-Chrétienne la sureté nécessaire pour qu'elle puisse faire sans danger, & sans obstacle, ce qu'elle jugera à propos, dans la vue d'assurer le bonheur de ses sujets suivant ses promesses.*

Ces généreuses, ces magnanimes déclarations, que partagent également les Rois Bourbons Nos Augustes Cousins, le Nestor des Souverains Notre très honoré Beau-Pere, l'Héroine du Nord notre sublime protectrice, & le Jeune Héritier de l'infortuné Gustave, dont nos larmes baignent la tombe ensanglantée, assurent à ces illustres Conféderés la palme immortelle due aux déffenseurs d'une causes qui est tout à la fois celle des Rois, celle du bon ordre, celle de l'humanité; & en même temps elles Vous assurent aussi, ô Français, que les forces auxquelles Nous nous joignons, sont pour vous plutôt que contre vous, qu'elles ne sont redoutables qu'au crime, qu'elles ne poursuivront que la rebellion opiniatres & que vous raillant à nous, plutôt que de résister à leur supériorité, vous ne ferez que vous rendre à la raison, à vos devoirs, à l'invitation de vos plus chers intérets.

C'eſt cette certitude qui nous juſtifie de faire flotter nos Etendarts à coté de ceux des Puiſſances Etrangéres, En publiant leurs intentions, Elles ont légitimé notre démarche, & nos vœux pour leur ſuccès, ſe confondent avec ceux que nous n'avons pas ceſſé de faire pour le bien de notre Patrie.

Les Factieux vos vrais ennemis, comme les notres, vous ont dit que nous ètions animés de reſſentiments furieux & implacables; que nous ne reſpirions que vengeance, que carnage, que proſcription; & qu'il n'y avoit aucun ménagement à attendre d'une Nobleſſe trop cruellement offenſée, pour n'etre pas impitoyable.

Ceux qui vous parlent ainſi, Français, ce ſont ceux qui depuis trois ans ſont en poſſeſſion de vous tromper, qui en ont fait leur principale étude, qui ont établi parmi vous des atteliers de menſonge & de fauſſes nouvelles, que les harangueurs à la tribune mettent en avant, que les Clubs accréditent & que les libelliſtes de la révolution répandent au loin. Intéreſſés à vous aliener de ceux, dont ils connoiſſent l'attachement pur & inaltérnable au Roi & aux maximes fondamentales de la monarchie, ils s'efforcent d'allumer votre haîne contre vos concitoyens emigrés; ils nous calomnient ne pouvant nous ſéduire; & pour detruire le penchant qui vous porte vers les heritiers d'un nom, que vous chériſſez depuis tant de ſiécles, ils tachent de vous effraier ſur les diſpoſitions, que nous rapportons dans le Royaume.

Mais ne ſoyez plus dupes de leur coupable artifice, nous vous déclarons & nous atteſtons à la face de l'Europe, tant en notre nom, qu'au nom de tous les françois qui marchent avec nous & qui penſent comme nous, que réunis pour délivrer le Roi & le peuple du deſpotiſme des uſurpateurs, nous ne ſommes ſéparés d'aucun de ceux, qui ont la même intention; qu'aucun eſprit de vengeance particuliere ne conduit nos pas, que nous ſommes fort éloignés de confondre la Nation avec les ſéducteurs pervers qui l'ont egarée, & que laiſſant à la Juſtice le ſoin de pourſuivre les coupables, nous venons tendre la main à tous ceux qui déſavouent les forfaits des factieux, à tous ceux qui, abjurant leurs erreurs, ſe hàteront de rentrer dans leurs dévoirs.

Les Français expatriés ne ſe ſont point armés pour recouvrer à la pointe de l'épée, les droits que leur arracha la violence; c'eſt au Roi libre à les leur rendre; c'eſt aux pieds de ſa couronne affranchie, qu'ils mettront avec confiance le dépôt de leurs intérets propres; & Nous, Premiers Citoyens de l'Etat, nous donnerons à tous l'exemple de la ſoumiſſion à la Juſtice, & aux volontés de ſa Majeſté.

Mais défenſeurs nés du trône de nos ayeux, fideles à la réligion de nos peres, attachés aux maximes fondamentales de la Monarchie, nous verſerions

tout notre ſang, plutôt que d'abandonner aucun de ces grands intérêts. Nos ſentimens déjà conſignés dans notre lettre au Roi du 10 Septembre dernier, & rappelés en peu de mots dans notre Promulgation du 30. Octobre ſont inébranlables. Les Protéſtations que nous annonçames alors, nous les faiſons aujourd'hui ; inſpirées par l'honneur gravées dans nos cœurs par le dévoir, rien ne pourra les altérer.

Nous n'irons point au dela ; & le ſoutien des cours, dont les armées formidables cernent la France de toute part, n'ajoute rien à nos premiers vœux. Adhérants entiérement à l'eſprit de modération, dont leurs Majeſtés Imperiale & Pruſſienne viennent de publier un temoignage ſolemnel, qui honore & immortaliſe l'uſage, qu'elles font de leur Puiſſance, Nous Déclarons de plus en plus ſous leurs auſpices, que notre unique but eſt de redemander aux uſurpateurs, le Monarque & la Monarchie, la liberté du Chef Auguſte de l'Etat & celle de ſes peuples, l'ordre public & la force protectrice des droits de chacun, nos lois antiques, nos mœurs, notre réligion, l'honneur national, la juſtice, la paix, la ſureté.

Eſt-il un Français raiſonnable qui ne conſpire à ces vues? en eſt-il qui ne reclame pas avec nous la fin du Cahos epouvantable, où l'on a plongé toutes les branches de l'adminiſtration, le rétabliſſement des finances dévorées par une affreuſe déprédation, la réconſtitution du revenu public détruit par l'imperitie, un ordre ſtable & régulier, qui ferme l'abime, où les factieux ont englouti trois milliards de capitaux, la ſureté du gage des creanciers de l'état & la renaiſſance du crédit qui peuvent & doivent s'opérer par une ſévére réforme dans les dépenſes & par la ſuppreſſion, que le Roi au toujours eu en vue, des abus qui depuis longtems s'etoient introduits dans le regime, abus qu'il eſt facile aujourdhui d'en ſeparer, mais que ceux qui ont tout bouleverſé, juſqu'aux idées, ont affecté de confondre avec le Gouvernement lui même.

En exprimant ainſi notre vœu qui n'eſt autre que celui qu'inſpire l'interêt commun, celui qu'a prononcé la nation entiere par ſes cachiers, nous avons droit d'eſperer, que tout ce qui n'eſt pas ſéditieux frenétique, tout ce qui n'eſt pas ennemi de la Royauté, ennemi de toute autorité légitime, ennemi du repos public, ne tardera pas à ſe réunir á nous, & que la très grande majorité des habitans du Royaume retenus jusqu'á préſent par la peur de la tirannie populaire, ou par l'inquietude ſur ce qui doit lui ſuccéder, étant aujourdhui raſſurée ſur l'une & ſur l'autre, ſe ralliera bientôt á l'Etendart Royal que nous ſuivons.

Pleins de cette confiance & convaincus qu'il ne peut y avoir en France que deux partis, celui du Roi dont nous ſommes les Chefs pendant ſa captivité, & celui des factieux, qui comprend tous les novateurs divers, dont les uns ont entrepris de renverſer le trône, les autres de le dégrader, nous exhortons

tous ceux qui n'ont pas trempé dans les forfaits des factieux, tous ceux qui n'ayant été qu'égarés ne veulent pas être confondus avec les usurpateurs acharnés à détruire où à dénaturer le Gouvernement Français, tous ceux qui abhorrent l'atroce doctrine tendante à porter le trouble chez toutes les Nations, nous les conjurons de n'avoir avec nous qu'uu seul & même esprit, de ne pas disputer sur la maniere de regler l'état, quand il s'agit de combatre ensemble ceux qui venlent le perdre, & de reconnoître que s'il est nécessaire de corriger les abus, que le tems améne dans les meilleurs institutions, toute innovation dans les bases primordiales d'un Gouvernement, auquel l'antiquité a mis son sceau réspectable, est toujours un danger, & presque toujours un désastre.

Nous ne doutons pas que les Evèques, ceux surtout des Provinces frontiéres, ne redoublent de zèle en ce moment pour affermir le Courage des pasteurs, que la fuite des intrus doit remettre bientôt en possession de leurs fonctions, & pour exciter leurs Diocésains à détourner par une prompte Soumission l'orage qui gronde sur leur tètes.

Nous adressons aux Troupes du Roi, les invitations les plus préssantes & même les ordres, que l'état de captivité où se trouve sa Majesté, nous autorise de donner en son nom, pour que conformément à la sommation contenue en l'article 3. de la Déclaration de son Altesse Serenissime le Duc regnant de Brunswik, & sans se croire liées par un serment illusoire, qu'elles n'ont pu prêter validement au préjudice du premier de leurs engagemens, elles se hâtent de revenir à leur ancienne fidélité envers leur légitime Souverain; que suivant l'exemple de la pluspart de leurs Officiers, elles se joignent aux troupes que nous fréres du Roi commandons pour sa Majesté, qu'elles nous ouvrent tous les passages, pour marcher à son secours; & qu'elles Lui donnent avec nous des preuves d'un attachement inviolable à son service.

Nous déclarons spécialement au nom du Roi, & comme etant en ce moment les organes nécessaires de sa Volonté, que tous Commandants des villes, citadelles & forteresses du Royaume seront tenus de nous en ouvrir les portes & d'en remettre les clefs sur la premiére sommation quien sera faite par nous ou par l'officier Général porteur de nos ordres à cet Effet, comme aussi d'y laisser entrer les troupes, qui se prèsenteroient avec nous pour nous aider à en prendre possession au nom du Roi notre frére; & si contre notre attente, aucun de ces Commandans s'y reffusoit, il seroit personellement responsable des suites, poursuivi pour dèsobeissance à son Roi, & traité comme rebelle. Les habitans des places & forts, ainsi que les troupes y etant en garnison qui opposeroient de la résistance & désobéiroient aux Chefs & Commandans qui voudroient les ramener à leur devoir, seroient punis comme traitres & n'auroient ni grace ni pardon à espèrer.

La voix des descendans de Henri IV, ne sera pas méconnue par l'armée française; déjà nous sommes instruits d'une partie de ses dispositions, & nous savons que rougissant de suivre des Chefs de conjurés qu'elle méprise, elle n'attend qu'un moment favorable pour faire éclater sa juste indignation contre les corrupteurs qui la deshonorent. Ce moment approche, & nous sommes fondès à croire qu'aussi-tôt que les Troupes de ligne verront s'avancer vers elles les cohortes de Chevaliers Français guidées par des Bourbons, & précédées de cet antique Oriflame qui fut toujours pour nos armées le signal de l'honneur, le cri d'un sentiment de quatorze siecles, se fera entendre dans leur rangs comme dans les nôtres; quelles accourront à leurs anciens Drapeaux, & qu'à l'aspect de l'immortelle pureté des lys, elles abandonneront avec horreur les couleurs ignominieuses adoptés par le fanatismè.

Puissions-nous terminer ainsi sans verser le sang de nos Concitoyens, une Guerre, qui n'est dirigée que contre la résistance criminellement opiniatre! Puissent les plus séditieux habitans de la Capitale être contenus par l'effroi de la vengeance aussi juste que terrible, dont leurs Majestés Impériale & Prussienne ont annoncé qu'elles àccableroient cette Ville coupable, dans le cas *où il seroit encore fait la moindre violence, le moindre outrage au Roi, à la Reine & à la Famille Royale, & s'il n'étoit pas pourvu immédiatement à leur sûreté, à leur conservation & à leur liberté.* A Dieu ne plaise qu'une scélératesse impie ose braver ces ménaces! Si telle atrocité. . . . Tout notre sang frémit & bouillone à cette pensée. Esperons, esperons plutôt que l'Empire des chiméres va finir, que le bandeau tombera de tous les yeux, que la raison reprendra tous ses droits. C'est le premier de nos désirs. Nous demandons au Dieu de justice & de paix que la soumission des factieux nous épargne la nécessité de les combattre: mais si cette nécessité est inévitable, s'il faut combattre les ennemis de l'autel & du Trône, nous invoquerons avec confiance le soutien du Dieu des armées.

Donné au Quartier-Général près TREVES le 8. du mois d'Août, 1792.

*Signé*, LOUIS STANISLAS XAVIER, de France, MONSIEUR, Fils de France, Frere du ROI.
CHARLES PHILIPPE de France, COMTE d'ARTOIS, Fils de France, Frere du ROI.
LOUIS ANTOINE d'ARTOIS Duc d'Angoulême, Petit-Fils de France.
CHARLES FERDINAND d'ARTOIS, Duc de Berry, Petit-Fils de France.
LOIS JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé.
LOUIS HENRI JOSEPH DE BOURBON, Duc de Bourbon.
LOUIS JOSEPH DE BOURBON, Duc d'Enghien.